

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) recherche des candidats pour son Comité consultatif de surveillance

- Ce comité indépendant a pour tâche principale de fournir des conseils d'experts au Directeur général de l'UNESCO sur l'efficacité de la gestion des risques, du contrôle interne, de l'audit interne, de l'évaluation, des enquêtes ainsi que toutes autres questions apparentées.
- Les candidats devront avoir une expérience récente et de haut niveau dans le domaine de l'évaluation, de la gestion des risques, de la sécurité des SI, de l'audit, de l'évaluation et d'autres domaines apparentés dans les organisations internationales ou le secteur public.
- Les candidats doivent être extérieurs à l'Organisation et indépendants de celle-ci. Les candidatures de personnes ayant travaillé pour l'UNESCO ne seront pas considérées. Les membres du Comité siègeront à titre personnel pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois et ne devront ni solliciter, ni accepter des instructions d'aucun gouvernement ou d'aucune autre autorité.
- Les membres du Comité ne reçoivent aucune rémunération, mais leurs frais de voyage et leurs indemnités journalières lors des deux à trois réunions annuelles de trois jours organisées à Paris sont couverts par l'Organisation selon les procédures et règles régissant sa politique en matière de voyages.
- Les candidats répondant aux critères mais qui ne seraient pas sélectionnés, seront inscrits sur une liste de réserve en vue de futures ouvertures de poste.
- Les personnes intéressées sont invitées à présenter leur candidature par courriel à IOS (ios@unesco.org). De plus amples informations sur l'UNESCO et le mandat du Comité consultatif de surveillance sont disponibles sur l'Internet à l'adresse suivante : www.unesco.org/ios.
- La date limite des dépôts de candidatures est le **15 octobre 2016**